

Séance du jeudi 13 avril 2023

Date de la convocation: 06/04/2023

Membres en exercice : 12
L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 11
Votants : 11
Présents : Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Catherine LISSARRAGUE, Serge LAGUIBEAU, Sadek BOUBEKEUR, Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Noël PEREIRA DA CUNHA, Alexandra FRONTY, Benoît TOULOUZET, Félix SASSO

Représentés :

Excusés : Xavier MACIAS

Absents :

Secrétaire de séance : Catherine LISSARRAGUE

2023_024 - Objet : Budget annexe des thermes - Approbation du budget primitif 2023

Le projet de Budget Primitif 2023 du budget annexe des thermes de Caunterets s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **2 368 038 €**.

Sur proposition du président et suite à une présentation détaillée, le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des délégués présents

DECIDE

- d'approuver et de signer le budget primitif principal 2022, s'élevant à :

| | Section de Fonctionnement | Section d'investissement | Cumul |
|-----------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------|
| Dépenses | 1 123 417 | 1 244 621 | 2 368 038 |
| Recettes | 1 123 417 | 1 244 621 | 2 368 038 |

- d'autoriser le président à engager son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
Pierre CAPOU

| |
|---|
| RF Tarbes |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023 065-256501321-20230413-2023_024-DE |

Cafou

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/04/2023
065-256501321-20230413-2023_024-DE